









## Dossier de candidature

**VILLE(S) :**

**SAINT-ANDRE (REUNION)**



	Nom, Prénom	Fonction	Courriel	téléphone	Adresse postale
<b>Référent(e) du dossier de candidature (ville)</b>	Anne MAILLOT	Directrice Générale Adjointe Politique de proximité	anmaillot@saint-andre.re	06 92 41 34 18	Mairie de Saint-André Place du 2 décembre, 97440 - Saint-André
<b>Elu en charge du dossier</b>	Laurent PAPAYA	Elu délégué à l'Éducation	lapapaya@saint-andre.re	06 93 22 58 62	Mairie de Saint-André Place du 2 décembre, 97440 - Saint-André
<b>Référent académique du dossier</b>	Sandrine INGREMEAU	IA-DAASEN	Sandrine.Ingremeau@ac-reunion.fr	0262 48 13 87	Rectorat de La Réunion 24 Avenue Georges Brassens, Saint-Denis 97400, La Réunion
<b>Co-pilote Préfecture (responsable désigné par le préfet)</b>	Didier DURANTON	Délégué du préfet	didier.duranton@reunion.pref.gouv.fr	0692 63 53 69	Sous-Préfecture de Saint-Benoit 7, avenue F. Mitterrand 97470 Saint-Benoit
<b>Co-pilote communal (responsable désigné par l' élu)</b>	Teddy FOCK	Directeur Général Adjoint Epanouissement Humain	Fock.teddy@saint-andre.re	0693 55 68 00	Mairie de Saint-André Place du 2 décembre, 97440 - Saint-André
<b>Chef de file</b>	Jean-François FONTAINE	Principal du collège Mille Roches	Jean-Francois.Fontaine1@ac-reunion.fr	0262 46 29 22	Chemin Mille Roches, Saint-André 97440, La Réunion
<b>Autres</b>	Saméry TECHER	Coordonnateur territorial des actions jeunesse	samery.techers@saint-andre.re	06.93.88.32.39	Mairie de Saint-André Place du 2 décembre, 97440 - Saint-André
	Valérie CHARLETTINE	Chargée de mission Politique de la ville et continuité éducative	Marie-Georges.Charlettine@ac-reunion.fr	0692 41 50 40	Rectorat 24 avenue Georges Brassens 97400 Saint-Denis

## SOMMAIRE

	<b>Page</b>
Fiche d'identité de la Cité éducative	3
Préambule	5
<b>1/Diagnostic partagé</b>	
1.1 La Ville	5
1.1.1 Données démographique et socio-économique de St-André à l'échelle des QPV.	5
1.1.2 Le contrat de ville	7
1.1.3 Le PRE	8
2/ L'Education nationale : Principaux indicateurs scolaires, principales problématiques	8
<b>2/Projet stratégique formalisé</b>	
2.1 Les enjeux et thématiques prioritaires du territoire	12
2.2 Les objectifs de la Cité éducative de Saint-André	12
<b>3/ Gouvernance stratégique et partagée</b>	
3.1 Les instances	14
3.2 Articulation de la Cité éducative avec les outils et dispositifs du territoire	16
3.2.1 Articulation de la Cité éducative avec les outils de contractualisation	16
3.2.2 Articulation de la Cité avec les dispositifs locaux	17
3.2.3 Articulation de la Cité avec les dispositifs du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse	18
3.2.4 Mobilisation des acteurs structurants du territoire	19
<b>4/ Plan d'actions et de financement</b>	19
<b>5/ Plan de communication</b>	19
<b>6/Dispositif d'évaluation prévu dans la durée du projet</b>	
6.1 Que va-t-on évaluer ?	21
6.2 Mise en œuvre de l'évaluation	22
6.3 Suivi du programme d'actions	22
Annexe 1 : carte des QPV concernés par la Cité éducative	24
Annexe 2 : Lettre de mission du chef de file	26
Annexe 2 : Lettre de mission des CPO	28
Annexe 4 : Principaux indicateurs scolaires Education nationale	29
Annexe 5 : Process évaluation	35

## FICHE D'IDENTITE DE LA CITE EDUCATIVE

**Nom de la collectivité concernée: Ville de Saint-André (La Réunion)**

**Périmètre proposé :**

- Nombre de QPV concernés : 4
- Nom et numéro de(s) QPV :

Nom du QPV	Cressonnière – Manguiers- Mille Roches	Centre-ville	Petit Bazar, Chemin du Centre, Fayard	Cambuston - Centre
Numéro	QP974020	QP974021	QP974022	QP974023
Nombre d'habitants	3 107	5 589	4 613	1 104
Nombre total d'habitant sur les 4 QPV	14 261			

- Nom et code UAI de l'établissement chef de file désigné : Collège Mille Roches, 9740598G
- Nombre de REP et REP+ sur le périmètre proposé : 2 collèges REP+ et 3 collèges REP
- Nombre total d'élèves scolarisés : 14 245

Nom et code UAI des établissements concernés :

**Collèges :**

	UAI	Nom du collège	REP +	REP	Nombre d'élèves
Collège 1	9740599H	Collège REP J. BEDIER		X	637
Collège 2	9741261C	Collège REP Fayard		X	658
	9740703W	Collège Rep+ Cambuston Claude Mahoudeaux	X		611
	9740598G	Collège REP+ Mille Roches	X		1 028
...	9741386N	Collège REP Morin		X	702

**Ecoles :**

	UAI	Nom de l'école	REP +	REP	Nombre d'élèves
Ecole 1	9740150V	MAT Les Capucines		X	262
Ecole 2	9740822A	MAT Les Lilas		X	146
Ecole 3	9740658X	MAT Les Tourterelles		X	161
Ecole 4	9740821Z	MAT Saint-Clair Agénor	X		171
Ecole 5	9741080F	MAT Emile Thomas	X		85
Ecole 6	9740627N	MAT Les Cytises	X		302
Ecole 7	9740820Y	MAT Les Flamboyants	X		96
Ecole 8	9740149U	ELEM Paul HERMANN		X	266
Ecole 9	9740153Y	ELEM Félicienne JEAN		X	226
Ecole 10	9740152X	ELEM Petit Bazard		X	322
Ecole 11	9740556L	ELEM LACAUSSADE		X	252
Ecole 12	9740155A	ELEM Henri MORANGE	X		330
Ecole 13	9740156B	ELEM Saint-Clair Agénor	X		308
Ecole 14	9740606R	ELEM Etang Cambuston	X		299
Ecole 15	9741578X	PRIM Suzie Bomel		X	354

Ecole 16	9741544K	PRIM Zac Fayard		X	410
Ecole 17	9740151W	PRIM Docteur Martin		X	355
Ecole 18	9740742N	PRIM Raymond Allard	X		271
Ecole 19	9740109A	PRIM Jean Albany	X		284
Ecole 20	9740659Y	PRIM Josée Léger	X		351
Ecole 21	9740148T	PRIM Leconte de Lisle	X		425
Ecole 22	9740193S	PRIM Ravine Creuse	X		295
Ecole 23	9741320S	PRIM Georges Marie Soba		X	317
Ecole 24	9740459F	PRIM Raphael Vidot		X	292
Ecole 25	9741227R	PRIM Jean Jacques Eve		X	194
Ecole 26	9741577W	PRIM Ary Payet		X	411
Ecole 27	9740192R	PRIM Bras des Chevrettes		X	209
Ecole 28	9740147S	PRIM Marius Téza		X	26

**Lycées :**

	UAI	Nom du lycée	Nombre d'élèves
Lycée 1	9740910W	Lycée professionnel Jean Perrin	1 083
Lycée 2	9740043D	Lycée général et technologique Sarda Garriga	1 156
Lycée 3	9741324W	Lycée général et technologique Mahatma Gandhi	950

**Préciser si le quartier est en projet NPNRU d'intérêt national ou d'intérêt régional. Si oui, préciser la stratégie de mixité urbaine, sociale, scolaire, et lien avec le NPNRU.**

Le Quartier du Centre-Ville a été identifié comme l'un des quartiers prioritaires du contrat de ville et retenu parmi les 200 quartiers d'intérêt national par l'ANRU (Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain NPRU). Ce nouveau programme de renouvellement urbain, c'est changer la ville pour changer la vie des habitants. Ce programme d'envergure va permettre au Centre-ville de passer de la ville subie à la ville choisie et d'amélioration son cadre de vie.

**Cartes des QPV (en annexe 1)**

## PRESENTATION DU PROJET DE CITE EDUCATIVE

### Préambule :

La ville ayant la volonté forte de coconstruire un dispositif au plus près des besoins des publics, elle s'est appuyée pour construire le dossier de labellisation sur :

- Un comité de pilotage composé de l'élue aux affaires scolaires, des deux DGA de la ville, du principal du collège Mille Roches (futur chef de file), de la proviseure du Lycée Sarda Garriga, des deux inspectrices de l'éducation nationale concernées par le périmètre de la Cité, de la chargée de mission politique de la ville et continuité éducative auprès de l'IA-DAASEN, du délégué du préfet, des coordonnateurs contrat de ville, PRE et PEDT, de deux coordonnatrices éducation prioritaire, du Coordonnateur territorial des actions jeunesse, du directeur de la cohésion des territoires et citoyenneté, le chef de projet DGA Politique de proximité.
- Des comités techniques réunissant l'ensemble des chefs d'établissement et directeurs, des professionnels engagés auprès des publics 0-25 ans.

## 1. DIAGNOSTIC PARTAGE

### 1.1 LA VILLE

Saint-André est une commune de la Micro-Région Est, qui comptabilise en 2021, 57 150 habitants dont plus de 40 % de moins de 30 ans. Le taux de chômage est de 34,7 %, majoritairement des femmes. C'est également une population peu diplômée, plus de 35 % des hommes et des femmes n'ont aucun diplôme et moins de 5 % sont titulaires d'un niveau BAC+5. Le taux de pauvreté est de 44%.

#### 1.1.1 Données démographique et socio-économique de St-André à l'échelle des QPV.

##### ↳ QPV : Cressonnière - Manguiers – Mille Roches QP974020 :

**Démographie :** Le QPV Cressonnière-Manguiers-Mille Roches compte environ 3 107 habitants. La population est particulièrement jeune : 36 % ont moins de 18 ans (source : Insee 2011)

**Caractéristiques socio-professionnelles :** Le revenu fiscal déclaré mensuel des ménages par unité de consommation est établi à 540 € par mois. Par rapport au revenu fiscal de la ville qui est de 830 €.

Le taux de bas revenu représente 77,9 % (source : Insee 2018). Le taux de pauvreté est de 59 %.

Le revenu médian mensuel des ménages du QPV représente 990€ tandis celle de la ville est évaluée à 1150€.

**Scolaire :** Trois écoles primaires, une école maternelle.

**Equipements sportifs et culturels :** Un Espace Educatif et Culturel Pierre Roselli avec studio de répétition et d'enregistrement, un cyberbase, une salle pour la vie associative, une salle polyvalente, un LAEP (Lieu d'Accueil Parents Enfants), 1 plateau vert, 1 plateau synthétique, Les berges sont aménagées avec des kiosques, 2 boudromes, un CASE, un gymnase, une piste de Bi-Cross"

##### ↳ QPV : Centre-ville - QP974021 :

**Démographie :** La population du Centre-Ville est estimée à 7 700 personnes (soit 57% de femmes) dont 5 437 habitant sur le QPV.

**Caractéristiques socio-professionnelles** : Une population jeune importante, peu qualifiée et en grande précarité, mais un vieillissement rapide de la population à anticiper.

7.7% des habitants du centre-ville ont un niveau = ou < à un bac +2

Taux de pauvreté 62% au Centre-Ville. 44% de la population dépendante entièrement des prestations sociales.

**Scolaire** : 5 écoles primaires et 2 maternelles, 3 lycées dont 1 professionnel. 3 collèges 2 public et 1 privé. 3

Centres de formation : L'URMA/l'AFPAR/l'ALEFPA. 2 crèches

**Equipements sportifs et culturels** : 2 Stades et terrain. 4 Gymnases. 1 Plateaux sportifs en milieu scolaire. 2

Complexes sportifs. 2 Piscines municipales 1 Aire de jeux sportifs. 1 site de street workout.

1 école de musique, 1 médiathèque, 1 école de danse

↳ **QPV : Petit Bazar - Chemin du Centre – Fayard - QP974022**

**Démographie** : La population du QPV : 4 613 habitants.

**Caractéristiques socio-professionnelles** : Source Insee, mise à jour le 05/03/2022

Demandeurs d'emploi : 10 452 à Saint-André, 875 sur le QPV dont :

802 en catégorie ABC dont 49,1 % Bénéficiaires du RSA

Niveau de formation :

Inférieur au CAP – BEP : 28,8%    CAP – BEP : 38,8%    BAC : 21,3%    Supérieur au BAC : 11 %

**Scolaire** : 3 écoles en REP et un collège REP

**Autre** : 2 crèches (1 fayard, 1 petit Bazar)

↳ **QPV : Cambuston centre - QP974023**

**Démographie** : La population de Cambuston est estimée à 12 000 personnes (dont 1 104 en QPV) soit 21 % de la population communale qui s'établit à 56 268 personnes en 2020 selon l'INSEE.

Sa population est particulièrement jeune : 35 % ont moins de 18 ans (4200) et (12% entre 18/24 ans).

25% de familles monoparentales. 48% des familles en dessous du seuil de pauvreté (- de 1015 €/mois).

**Caractéristiques socio-professionnelles** : 10 060 DE en déc 2021 à Saint-André (250 pour le QPV) dont 15% chez les – 25 ans, 58% chez 25- 49 ans, 28% chez les + 50 ans

Un taux de chômage estimé à 38 % pour le quartier.

35% des jeunes de 18-24 ans de Cambuston sont non scolarisés et sans diplômes.

Nombre d'allocataire CAF : 3116. Nombre bénéficiaire RSA socle 1259

25% des 15 ans et + non scolarisés ont un diplôme bac +2 contre 44% pour le territoire

**Scolaire** : 1 crèche privée / 1 jardin d'enfants, 2 écoles maternelles / 2 écoles primaires, 1 collège avec piscine

**Equipements sportifs et culturels** : 1 stade de football, 1 gymnase polyvalent , 1 plateau vert, 1 salle des fêtes, 1 salle polyvalente, 2 centres d'animation socio-éducatives (CASE)"

### **1.1.2 Le contrat de ville :**

Le diagnostic qui a permis l'élaboration du contrat de ville a fait ressortir des problématiques importantes dans les QPV :

- Un fort taux de chômage : 44% de la population active en moyenne dont 66% chez les jeunes de – 25 ans.
- Un faible niveau de qualification : 53% des – 15 ans sans diplômes ni qualifications
- Une part importante de familles monoparentales
- Une mutation urbaine des QPV marquée par une forte croissance démographique

Le projet de territoire est décliné dans le Contrat de Ville de Saint-André à travers les orientations stratégiques suivantes (orientations du Contrat de Ville définies en 2015) :

#### **Développement économique et emploi**

- Enrichir l'expérience et la qualification professionnelle par un accès facilité à l'emploi et à la qualification des personnes éloignées du marché du travail
- Accompagner à la création d'activités et d'emplois

#### **Cohésion sociale / Valeurs de la République et citoyenneté**

- Augmenter l'égalité des chances
- Réduire et prévenir la délinquance, l'insécurité et le sentiment d'insécurité
- Dynamiser un développement fraternel pour une meilleure intégration des nouvelles populations
- Améliorer l'image des quartiers

#### **Cadre de vie et renouvellement urbain**

- Sensibiliser et amener au respect du bien public et au respect de l'individu
- Réussir le renouvellement urbain

Le Contrat de Ville de Saint-André met en exergue la nécessité et le besoin de lisibilité de **l'action éducative**, ainsi que sur la nécessité de pérennisation et de stabilité des actions. Ce volet éducatif implique différentes pistes d'actions, telles que :

- Encourager les enseignants à mutualiser pour la réussite des jeunes
- Mettre en commun des dispositifs, partenaires, financements dans une volonté de cohérence, de clarté, de lisibilité et d'équité
- Réduire le « mille-feuilles » de dispositifs
- Améliorer la connaissance des acteurs, des dispositifs et des missions
- S'appuyer sur les acteurs de terrain (association) pour développer le réseau partenarial
- Poursuivre les efforts d'ouverture des établissements scolaires sur le quartier
- Organiser une prise en charge réelle et globale du jeune (médicale, psychologique, sociale) pour éviter de juste donner des adresses aux jeunes ou parents en difficulté
- Favoriser la stabilité des équipes d'adultes relais
- Suivre, ajuster l'action aux six axes du référentiel d'éducation prioritaire du rectorat
- Renforcer la continuité pédagogique entre écoles et collèges (conseil école-collège) avec un plan d'action annuel et un bilan

### 1.1.3 Le PRE

Le PRE concerne *les jeunes des quartiers « chemin du Centre, Fayard et Petit Bazar »*. Ils sont issus pour une grande partie, de familles monoparentales avec de grandes fratries. Ils rencontrent des difficultés d'apprentissage et d'adaptation à la vie scolaire et sociale, certains arrivent au collège sans savoir lire et écrire. Leurs parents sont pour certains allophones, et ils se mobilisent peu dans la vie sociale et scolaire de leur enfant. De même que les pères et/ou les figures paternelles sont peu représentés dans l'environnement familial.

L'équipe du PRE est composée d'une coordonnatrice et de deux référents de parcours. Toute orientation vers le PRE fait l'objet d'une évaluation en équipe pluridisciplinaire de soutien qui déterminera un Parcours Personnalisé de Réussite Éducative pour chaque jeune.

#### Chiffres clés

- 101 Parcours étudiés et 65 dossiers en fil active, sur l'année 2024.
- Les Parcours par tranche d'âge : 63 % (11- 16 ans), 33 % (6- 10 ans ), 4 % ( 2- 5 ans).

Les actions mise en œuvre par ordre de priorité :

*Scolaire* : soutien à la scolarité, accompagnement à la pédagogie de manière individuelle.

*Educatif, parentalité* : accompagnement de l'enfant et sa famille par un éducateur à domicile.

*Aide à l'accès aux soins* : soutenir la famille dans ses démarches (dossier MDPH, PCO ,médecin).

*Culture, sport et loisirs* : proposer des activités de loisirs (OVVV, ateliers de découvertes, des sorties).

*Ecoute psychologique* : le psychologue propose des entretiens individuels et des groupes de parole.

## 2/ L'ÉDUCATION NATIONALE : Principaux indicateurs scolaires, principales problématiques

### COLLEGES

	5 collèges en Education prioritaire dont 2 REP+	ACADEMIE /BASSIN	CLG C MORIN	CLG M ROCHES	CLG J BEDIER	CLG T FAYARD	CLG CM CAMBUSTON
	IPS 2022 (IPS collèges national 106,5)	85/77	77	74	73	74	77
	EFFECTIF		730	1030	637	658	611
Contexte	PCS défavorisées	57/67	67	70 (SEGPA 91)	71	77	64
	BOURSIERS (3 taux CLG)	51/62	63	64	63	74	53
Résultats	TX DNB serie G/ BAC		72	83	86	72	77
	TX ACCES 6ème 3 <sup>ème</sup>	75/71	95	90	93	88	93
	TX passage en 2GT des PCS défavorisées	43/43	41	42	50	37	48
	TX passage en 2PRO des PCS défavorisées	32/35	44	31	34	52	37
	TX passage 3eme vers 2GT	55/51	49	53	53	44	55
	TX passage 3eme vers 2PRO	27/31	39	26	34	47	33

	<b>TX passage 3eme vers CAP</b>	10/13	10	18	9	7	9
	<b>devenir 3ème fin de 2GT vers 1e Général</b>		60	52	65	52	54
	<b>devenir 3ème fin de 2GT vers 1e Techno</b>		30	35	29	41	37
	<b>devenir 3ème fin de 2PRO vers 1PRO</b>		77	91	84	91	94
	<b>devenir 3ème fin de 1CAP vers 2CAP</b>		87	86	78	90	80

Les tendances des résultats évaluations nationales (6ème, 4ème) en Français Maths et Fluence

- Français : 6e : de 46 à 83% (fragiles + à besoins)
- Maths : 6e : de 50 à 78 % (fragiles + à besoins)
- Français : 4e : 70% (fragiles + à besoins)
- Maths : 4e : 83 % (fragiles + à besoins)
- Tx d'élèves de 6ème avec un score inférieur à 120 mots en FLUENCE = 62%
- Fluence 4e : 67 % (fragiles + à besoins)

## LYCEES

	<b>2 LEGT et 1 LP</b>	LYCEE S GARRIGA	LYCEE M GANDHI	LP J PERRIN
	<b>IPS 2022</b>	92 (STS 74)	90	71
	<b>EFFECTIF</b>	1156 (avec BTS CPES)	950 (BTS)	1083 (BTS)
Contexte	<b>PCS défavorisées</b>	48	48	76
	<b>BOURSIERS (6 échelons au lycée)</b>	50	51	75
Résultats	<b>TX BAC/BTS ou voie PRO BAC/CAP/BTS</b>	95/75	89/50	76/74/70
	<b>LYCEE = tx d'emploi à 6 mois</b>	29		16
	<b>niveau scolaire 2GT FR/MATHS</b>	11,1	10,6	6,5
	<b>Note écrit PCS FAVORISEES /DEFAVORISEES</b>	12,6/9,8	12,2/9,8	7,8/6,4
	<b>score moyen 2GT ou PRO Français</b>	252	255	202
	<b>score moyen 2GT ou PRO Maths</b>	233	230	185
	<b>devenir fin de 2GT /PRO vers 1e Général/ 1PRO</b>	62	56	93
	<b>devenir fin de 1CAP vers 2CAP</b>			91
	<b>devenir fin de 2GT vers 1e Techno</b>	34	34	
	<b>devenir fin de 2GT vers voie PRO</b>	1	1	
	<b>orientation Tx passage Tale G vers université</b>	53	70	
	<b>orientation Tale G vers CPGE</b>	14	3	
	<b>orientation Tale G vers STS IUT</b>	7	8	
	<b>orientation Tale T/PRO vers université</b>	21	25	15
<b>orientation Tale T/PRO vers CPGE</b>	1	0	0	
<b>orientation Tale T / PRO vers STS IUT</b>	40	48	43	

## ECOLES

	28 Ecoles dans 2 CIRCONSCRIPTIONS	CIRCO ST ANDRE	CIRCO STE SUZANNE
	<b>IPS 2022</b>	66 à 88	77 à 79
	<b>EFFECTIF</b>	7035	4733
Contexte	<b>PCS défavorisées</b>	de 48 à 79	de 64 à 68
Résultats	<b>Evaluation CP maîtrise satisfaisante</b>		
	<b>tx élèves niveau satisfaisant comprendre des mots à l'oral</b>	45	50
	<b>tx élèves niveau satisfaisant connaitre nom et son des lettres</b>	76	75
	<b>tx élèves niveau satisfaisant manipuler des syllabes</b>	73	79
	<b>tx élèves niveau satisfaisant écrire nombres entiers</b>	86	88
	<b>tx élèves niveau satisfaisant résoudre des problèmes</b>	45	48
	<b>Evaluation CE1 maîtrise satisfaisante</b>		
	<b>tx élèves niveau satisfaisant comprendre des mots à l'oral</b>	moins de 50	60
	<b>tx élèves niveau satisfaisant lire à voix haute un texte</b>	56	55
	<b>tx élèves niveau satisfaisant écrire des mots</b>	67	72
	<b>tx élèves niveau satisfaisant écrire des nombres entiers</b>	65	70
	<b>tx élèves niveau satisfaisant résoudre des problèmes</b>	22	30
	<b>tx élèves niveau satisfaisant calculer mentalement</b>	moins de 66	71
	<b>score moyen en Maths</b>	227	238
	<b>score moyen en Français</b>	240	225
Parcours	<b>TX retard en CM2 2023</b>	7	7
	<b>devenir fin CM2 élèves préorientés SEGPA</b>	2% à 3%	4,5

○ **Climat scolaire**

➤ **Collèges :**

- Absentéisme élèves : supérieur à 7%
- Climat apaisé grâce aux alliances éducatives : équipe vie scolaire renforcée, une équipe médico-sociale et travail avec associations de quartier (qui ont des permanences dans l'établissement). Travail étroit avec la police de proximité.
- Types de risques rencontrés par les élèves : mineurs délaissés ou isolés sans responsables légaux, violence intra-familiales.

➤ **Lycées :**

- Absentéisme : 7% à 19%. Risques rencontrés : santé mentale des élèves, addictions, phobies scolaires.

○ **Parentalité**

➤ **Collèges :**

- Taux de participation des parents aux élections CA : 20.34 %
- Taux de participation des parents aux instances : 100 %
- aux rencontres parents-profs : environ 50 %, ce qui a conduit à la mise en place de conseils intermédiaires personnalisés pour les élèves les plus en difficulté.
- Café des parents : 1 café des parents mensuel : une vingtaine de participants.

➤ **Lycées :**

- Taux présence parents aux élections : 13% à 16%
- Taux de présence réunions de rentrée : 25% à 30%
- Taux de présence conseils de classes : 2/3
- Taux présence aux rencontres parents/profs : 25% à 30%
- Taux de présence café des parents : de 5% à 10%

○ **Principales problématiques éducatives et pédagogiques :**

➤ **Collèges :**

- Concentration de la difficulté scolaire à l'entrée en 6ème liée en partie au refus de la SEGPA/ULIS par les parents et en partie l'insuffisance de places dans ces dispositifs.
- Fluctuation importante d'entrées (inéats ou inscriptions) et de sorties (exéats ou radiations) des collèges de Saint-André d'élèves de la zone Océan indien"
- De nombreux élèves ne maîtrisant pas les fondamentaux de la langue française (élèves fragiles dans les apprentissages, élèves allophones, français langue seconde).
- Absentéisme important : 12 à 15%
- Besoins de prise en charges d'élèves à besoins éducatifs particuliers
- Lecture : plus de 70% d'élèves petits lecteurs (moins de 90 mots à la minute)
- Remédiation et soutien scolaire : beaucoup d'élèves en 6e en grande difficulté dans les apprentissages
- Des situations nombreuses de mineurs isolés, sans responsables légaux sur le territoire de Saint André : jeunes placés en foyer /famille d'accueil, des jeunes habitant chez un tiers non responsable légal.
- Des familles et enfants vulnérables : problématiques sociales, violences intra-familiales, grande pauvreté, Illectronisme
- Faible implication des parents au collège (22% de parents présents aux élections, moins de 30 % de parents présents aux rencontres parents professeurs)
- Sécurité routière : venir au collège autrement = usage de vélos, trottinettes (formation, matériel, code de la route, trottoirs ...)
- Socialisation face aux incivilités
- Besoins de partenariat sur les mesures de responsabilisation
- Besoins de prise en charge par des professionnels de soin : médecin scolaire, ergothérapeutes, orthophonistes,...
- Santé mentale et physique : harcèlement, mal être, addiction,...

➤ **Lycées :**

- Nombre croissant de situations problématiques d'absentéisme signalées
- Niveau scolaire des élèves particulièrement en lecture et de façon globale
- Suivi santé et social des élèves
- Accès à la santé pour les étudiants
- Le transport scolaire pour les étudiants
- Les stratégies d'évitement des familles / élèves/ étudiants sur certains établissements

➤ **Ecoles :**

- Besoins importants dans les apprentissages des élèves, particulièrement en lecture et de façon globale
- Besoins de prise en charges d'élèves à besoins particuliers
- Besoins de prise en charge par des professionnels de soin : médecin scolaire, ergothérapeutes, orthophonistes
- Suivi santé et social des élèves

## 2. PROJET STRATEGIQUE FORMALISE :

### 2.1 Les enjeux et thématiques prioritaires du territoire

AXES NATIONAUX	Problématiques	ENJEUX DU TERRITOIRE	Thématiques prioritaires
<b>Axe 1 Conforter le rôle de l'école</b>	Faible niveau scolaire au niveau des savoirs fondamentaux : écrire, lire, compter, s'exprimer... Décrochage des élèves. Des jeunes dont la langue maternelle n'est pas le français.	<b>1/ Le jeune Saint-andréen acteur de ses apprentissages, engagé et persévérant dans son parcours.</b>	Réussite scolaire et persévérance
	Situations de conflits. Mal être. Addictions. Santé. Enfants en situation de handicap et porteurs de troubles des apprentissages. Précarité financière.	<b>2/ Santé et bien-être des jeunes de Saint-André.</b>	Santé Climat scolaire
<b>Axe 2 Promouvoir la continuité éducative</b>	Faible lien école-famille. Manque de communication sur les actions menées, dispositifs déployés. Le principe de continuité éducative peu développé.	<b>3/ Consolider la coopération éducative pour la réussite du jeune saint-andréen.</b>	Parentalité et alliances éducatives Continuité éducative
<b>Axe 3 Ouvrir le champ des possibles</b>	Des perspectives modestes en termes d'ambition scolaire ainsi qu'une ouverture d'esprit et de champs des possibles restreinte. Des jeunes éloignés de la culture française.	<b>4/ Un citoyen éclairé, impliqué et acteur de son devenir.</b>	Orientation, insertion, ambition
			Culture et numérique

### 2.2 Les objectifs de la Cité éducative de Saint-André

#### Axe 1 - Conforter le rôle de l'école

Enjeux	Thématiques	OBJECTIFS	Objectifs prioritaires
<b>1</b>	Réussite scolaire et persévérance	1/ Consolider le parcours oralité sur tous les temps de l'enfant. 2/ Développer le plaisir de la lecture : -Faciliter l'accès au livre (réseau de lecture) -Définir un plan d'actions global Lecture de la petite enfance au lycée -Définir un plan d'action global lecture en incluant les parents (OEPRE, collège des parents, etc.) 3/ Développer les compétences mathématiques, scientifiques et numériques. 4/ S'appuyer sur les dynamiques territoriales pour freiner l'absentéisme, prévenir et lutter contre le décrochage scolaire. 5/ Créer les conditions de la réussite en associant les parents.	2, 4

2	Santé	<p>1/ Améliorer collectivement l'accompagnement des enfants porteurs de handicap.</p> <p>2/Tendre vers l'épanouissement des jeunes en travaillant sur l'hygiène de vie et la santé mentale (alimentation, sport, temps d'écran, addictions...)</p> <p>3/Faciliter l'accompagnement individualisé du jeune et de sa famille.</p> <p>4/Développer les compétences psychosociales de tous les acteurs (adultes et jeunes).</p> <p>5/Accompagner le jeune et sa famille dans l'accès à leurs droits et à leurs devoirs.</p>	2, 3
2	Climat scolaire	<p>1/Renforcer la présence sociale de proximité (Dispositifs de médiation)</p> <p>2/Co-construire des stratégies inclusives et préventives pour faciliter le vivre ensemble.</p> <p>3/Lutter contre le harcèlement.</p> <p>4/Sensibiliser aux valeurs de la république.</p>	1, 2

**Axe 2 – Promouvoir la continuité éducative**

Enjeux	Thématiques	OBJECTIFS	Objectifs prioritaires
3	Parentalité et alliances éducatives	<p>1/ Définir un plan d'action global et durable autour de la parentalité et des alliances éducatives.</p> <p>2/ La co-éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner et consolider les relations Ecole-familles et le partenariat.</li> <li>- Améliorer la communication entre les parents, les élèves et la communauté éducative.</li> <li>- S'appuyer sur le parent expert.</li> <li>- Former et engager les équipes éducatives pour construire et maintenir une relation de confiance réciproque avec les familles.</li> </ul>	1, 2
3	Continuité éducative	<p>1/Améliorer la compréhension de l'offre éducative sur le territoire afin de mieux l'articuler.</p> <p>2/ Articuler et décliner les offres pour un parcours en continu et global (temps scolaire et hors temps scolaire).</p> <p>3/Faire des temps d'accueil périscolaires, extra-scolaire de véritables moments éducatifs.</p>	2, 3

**Axe 3 – Ouvrir le champ des possibles**

Enjeux	Thématiques	OBJECTIFS	
4	Orientation, insertion, ambition	<p>1/Donner envie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Susciter la motivation et l'implication du jeune</li> </ul>	1,2

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner l'envie d'agir</li> <li>- Maintenir son engagement</li> </ul> <p>2/Développer et accompagner les enfants (et les familles) dans l'orientation, la découverte des métiers, la recherche de stages pour ouvrir le champ des possibles.</p> <p>3/Ouvrir la connaissance du monde de l'entreprise et valoriser le travail et la mise en activité.</p> <p>4/Créer les opportunités et les conditions pour une insertion durable.</p>	
4	Culture et numérique	<p>1/ Accéder à la culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'ouverture d'esprit des enfants et leurs familles par la découverte et la pratique d'activités culturelles.</li> <li>- Favoriser l'accès aux infrastructures.</li> <li>- Développer l'expression orale.</li> <li>- Encourager la découverte d'autres territoires, d'autres milieux...</li> </ul> <p>2/ Agir en citoyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Permettre aux jeunes d'être des citoyens actifs et engagés dans la vie de la Cité.</li> <li>- Accompagner la dynamique autour du développement durable au profit des jeunes.</li> </ul> <p>3/ Accéder au numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Détecter, prévenir et réduire la fracture numérique et l'illectronisme.</li> <li>- Systématiser l'accès au numérique pour tous les parents.</li> </ul>	1, 2, 3

### 3. GOVERNANCE STRATEGIQUE ET PARTAGEE

#### 3.1 Les instances

##### ❖ Le comité de pilotage

Objectifs, missions	Composition
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Débattre et arrêter les grandes orientations de la cité éducative</li> <li>- Favoriser l'échange d'informations entre ses membres</li> <li>- Assurer une meilleure coordination des dispositifs afin de parvenir à des "territoires à haute qualité éducative",</li> <li>- Définir le plan stratégique, les axes d'interventions et sa déclinaison opérationnelle</li> <li>- Valider les programmations d'actions et entériner des décisions de la Troïka</li> <li>- Proposer la répartition des crédits affectés par axe</li> </ul>	<p>Le Recteur de l'Académie de La Réunion, Le Préfet de La Réunion, Le Maire</p> <p>Les membres du comité restreint</p> <p>Le Président du Conseil départemental ou son représentant, Le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales ou son représentant, Le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Océan Indien ou son représentant, Le Président du CCAS ou son représentant, Un membre de la caisse des écoles, Trois</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner le bilan annuel et donner un avis assorti de recommandations</li> <li>- Vérifier l'adéquation entre les objectifs retenus et les actions présentées</li> <li>- Veiller à la formation et à la qualification des acteurs</li> </ul>	représentants des parents d'élèves (Primaire, collège et lycée), Maison des associations de St-André, Mission locale, Centres sociaux, Intercommunalité : CIREST
--	--

Cette instance décisionnelle se réunit deux fois par an en associant le plus largement possible les membres du comité de pilotage de la cité éducative.

Le comité de pilotage, construit au démarrage sur la Troïka Etat/Education nationale/Ville pourra être amené à évoluer afin d'y associer certains partenaires institutionnels directement concernés par la Cité éducative, comme le Département, la Région, la CAF ou l'ARS. L'initiative d'élargissement appartiendra au comité de pilotage.

❖ **Le comité élargi**

Objectifs, missions	Composition
Préparer le COPIL Donner son avis sur la proposition de programmation 1 fois par an (et au besoin)	Les membres du comité restreint Multi partenarial : chefs d'établissements, directeurs, associations, partenaires institutionnels Membres de la commission environnement scolaire (parents du premier et second degrés)....

❖ **Le comité restreint (Equipe projet restreinte)**

Objectifs, missions	Composition
Œuvrer à la labellisation de la Cité éducative et à son renouvellement Assurer la mise en œuvre technique et opérationnelle de la Cité Éducative en cohérence avec les orientations définies par le comité de pilotage Conduire les différents groupes de travail et d'échange d'informations à vocation territoriale ou thématique Être force de propositions d'orientations et alimenter les travaux/réflexions par des diagnostics Animer et développer le réseau de partenaires, Constituer un appui à la mise à l'œuvre (moyens matériels et humains) Assurer le suivi et l'analyse du fonctionnement de la cité éducative et les actions mises en place ; Mettre en place les outils méthodologiques et définir les indicateurs d'évaluation.	Le Principal du collège chef de file Le délégué du préfet Les DGA Le chargé de mission rectorat politique de la ville et continuité éducative Les chefs de projet opérationnel Les Inspecteurs des circonscriptions de St-André et de Ste-Suzanne ou son représentant, Coordonnateur politique de la ville de la DEETS Les coordonnateurs du PRE, contrat de ville et jeunesse Un des proviseurs de lycée MLDS/PSAD (en fonction de la thématique) La région (en fonction de la thématique) Le département (en fonction de la thématique) DRAJES/PJJ (en fonction de la thématique) Les différents coordonnateurs des dispositifs de la ville (en fonction des thématiques)

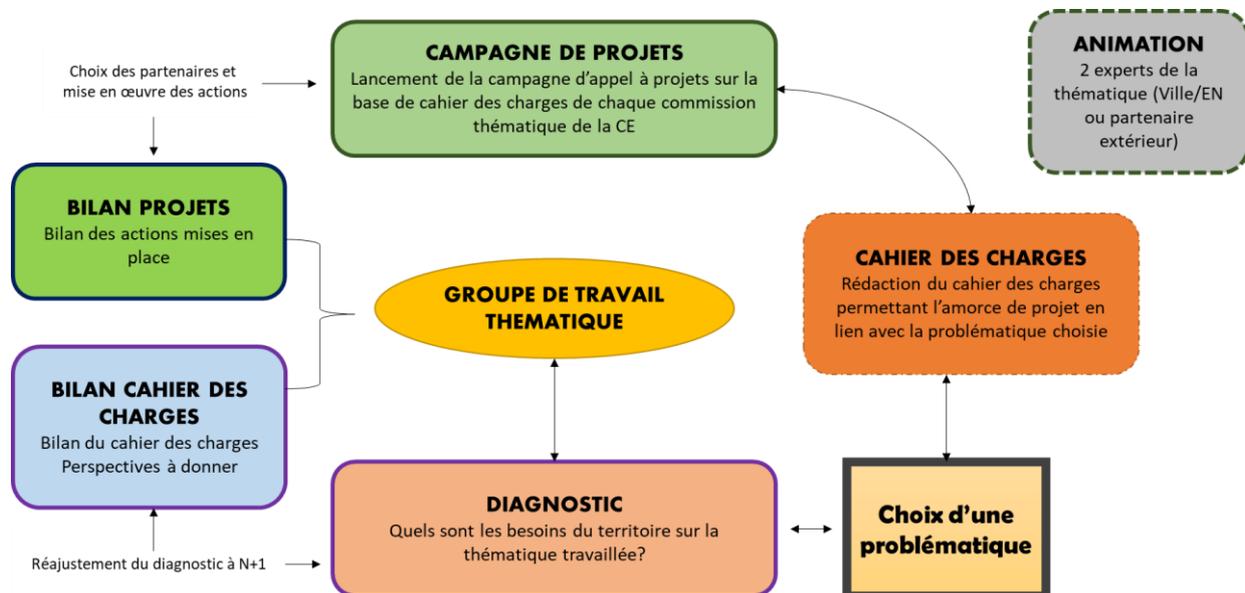
Le comité restreint se réunit au moins une fois par mois.

## ❖ Les commissions thématiques

Objectifs :

- Permettre l'interconnaissance des bénéficiaires, des acteurs/partenaires, notamment au niveau opérationnel, entre les chefs d'établissement, les équipes pédagogiques, les acteurs associatifs et institutionnels en fonction de la thématique.
- Faciliter les dynamiques partenariales
- Mener un diagnostic partagé, identifier des besoins, rédiger un cahier des charges.
- Elaborer des propositions d'actions à développer sur le territoire dans une logique ascendante. Il émet des propositions qui sont soumis au comité restreint
- Bilanter et évaluer les actions réalisées sur la thématique. Discuter des principaux indicateurs d'évaluation et enrichir l'analyse quantitative et qualitative. Faire des préconisations.

Process et fréquence : Partir d'une problématique particulière, rédiger un cahier des charges et le proposer au comité restreint. Une ou deux thématique(s) par an et 2 commissions par an.



## ❖ La Troïka et les Chefs de projet opérationnels (CPO)

D'un point de vue opérationnel, la Cité éducative de St-André sera copilotée par deux chefs de projet opérationnels (CPO) : un CPO Ville et un CPO Education nationale, tous les deux à temps complet. Le CPO Ville sera placé sous la direction du DGA et le CPO EN sera placé sous la direction du principal du collège chef de file. Bien que rattaché juridiquement à la ville et à l'Education nationale, les CPO sont rattachés fonctionnellement à la Troïka (chef de file, DGA et délégué du préfet).

Annexes 2 et 3 : Lettres de mission du chef de file et des CPO

## 3.2 Articulation de la Cité éducative avec les outils et dispositifs du territoire

### 3.2.1 Articulation de la Cité éducative avec les outils de contractualisation

- Contrat de ville (et notamment dans le cadre de la signature du nouveau Contrat de Ville):

- Participation de la Cité éducative dans les différentes instances du contrat de ville afin de présenter l'état d'avancement des projets de la Cité, travail collaboratif sur les projets transversaux.

- Axes stratégiques communs : Axe stratégique du nouvel engagement « Engagement Quartier d'été 2030 » : Emancipation (réussite éducative et accès aux sports et à la culture).
- Complémentarité opérationnelle et financière des programmations CE/contrat de ville : La cité éducative représente le volet « Education » du Contrat de Ville.
- Partage régulier d'information : le contrat de ville est membre du comité restreint de la cité éducative et participera en tant que membre actif aux comités thématiques mis en place par la cité.

- **Projet académique : axes stratégiques communs**

- Créer un environnement favorable au travail des élèves et des personnels : climat scolaire favorable, l'estime de soi ; trouver à l'École des conditions favorables au travail ( la promotion de la santé, la protection contre les incivilités, la violence et le harcèlement, l'encouragement à innover et à s'engager, à se former et à évoluer dans sa carrière).
- Assurer l'égalité des chances pour tous : égalité sur le territoire (la cité éducative), faire progresser tous les jeunes, renforcer l'inclusion scolaire, la persévérance ; Parcours éducatifs Pratiques sportives International, Arts et culture, Alliances éducatives, Innovation pédagogique, Ecole-Entreprise
- La maîtrise des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter et respecter autrui ; Fluence et Oral dans toutes les disciplines, liaison inter degrés.

### **3.2.2 Articulation de la Cité avec les dispositifs locaux**

- **Education prioritaire :**

Au niveau de l'Éducation Nationale, les comités de pilotage des réseaux éducation prioritaire de la Ville de Saint-André, les chefs d'établissement des lycées et le groupe académique de pilotage de l'éducation prioritaire seront en lien avec le comité restreint de la Cité éducative de St-André.

Les coordonnateurs de l'Education prioritaire seront associés aux commissions thématiques mais également aux réunions du comité restreint selon les thématiques afin de faire du lien avec les réseaux d'éducation prioritaire. Ils travailleront également en étroite collaboration avec les chefs de projet opérationnel de la Cité (lien réseau/Cité, déploiement des actions, remontée des besoins...).

Les axes stratégiques de la Cité seront déclinés dans les projets de réseaux, des circonscriptions, des établissements et des écoles.

- **Contrat local d'accompagnement à la scolarité :**

Un CLAS est déjà déployé au niveau de chaque quartier. L'objectif est de compléter l'offre éducative sur le territoire et d'accompagner les associations dans leur programme éducatif de proximité.

- **Programme de réussite éducative :**

Le PRE conforte et articule l'accompagnement individualisé des jeunes en mutualisant les moyens.

La coordonnatrice du PRE est membre du comité restreint de la Cité éducative.

L'équipe du PRE sera invitée aux différentes commissions thématiques.

Le PRE sera le volet individualisation des parcours d'enfants et de jeunes qui rencontrent des signes de fragilité au sein des QPV de la Cité.

Le PRE s'inscrit dans l'axe 1 et l'axe 2 : Renforcer la coopération éducative pour la réussite du jeune et ouvrir le champ des possibles.

- **Cellule de veille éducative :**

Des cellules de veille existent au sein de certains établissements du second degré.

La Cité éducative travaillera au déploiement de cette cellule sur l'ensemble des établissements voire pour une coopération entre les cellules de veille, les équipes RASED du premier degré et les équipes pluridisciplinaires du PRE.

### **3.2.3 Articulation de la Cité avec les dispositifs du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse**

#### **Les dispositifs du MENJ présents sur le territoire de la Cité éducative :**

Devoirs faits, Ouvrir l'école aux parents, Cordées de la réussite, Dispositifs d'accueil et de scolarisation des moins de 3 ans, Dédoubllement des classes de grandes sections, Dispositif 8h-18h (« journée continue »), Vacances apprenantes.

- **Devoirs faits** : Objectif : Intensification du déploiement du dispositif dans le cadre de la cité éducative : la Cité faire fera du lien entre les établissements et les associations.

- **Ouvrir l'école aux parents** : Objectif : Intensification du déploiement du dispositif dans le cadre de la cité éducative

- **Cordées de la réussite** :

#### **Etat des lieux :**

Collèges :

- Cordées de la réussite : 5 cordées ( ingénieurs, lycées GT, lycée pro, universités , IRTS )
- cordée ingénieur INSA LYON lycée BEL AIR

Lycées :

- 3 cordées, voie technologique et général selon profil, 1ere et terminale, Sciences de l'Ingénieur/STI2D et Eco-gestion
- ateliers sciences po par convention CEP. Promotion de l'égalité filles/garçons dans l'accès des filles aux études Scientifiques. Bachibac.

**Objectif** : Intensification du déploiement du dispositif dans le cadre de la cité éducative : déployer les actions des têtes de cordées à destination des établissements encordés. Il manque une tête de cordée sur Saint-André. Se saisir de l'opportunité de l'ouverture du lycée du tourisme sur le territoire ou autre lycée de la ville pour en proposer une.

- **Dispositifs d'accueil et de scolarisation des moins de 3 ans** :

Le dispositif classes passerelles et les TPS sont déjà présents sur la commune de Saint-André. L'action de la cité éducative permettra de renforcer la scolarisation précoce des enfants n'ayant jamais connu de lieux d'accueil collectif, la valorisation et le soutien à la parentalité, le renforcement du lien école-famille.

- **Dédoubllement des classes de grandes sections** :

Le dédoublement des classes de grandes sections est présent sur la commune de Saint-André. Ce dispositif vise la bonne maîtrise des apprentissages et des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui). Un travail collaboratif avec la cité éducative serait un levier supplémentaire de réduction des inégalités sociales.

- **Vacances apprenantes** :

La cité éducative pourra proposer des actions afin d'enrichir les activités proposées dans le cadre de ce dispositif :

- activités sportives, culturelles ou de loisir ;
- favoriser la participation des élèves au dispositif Ecole ouverte buissonnière à la mer, à la campagne ou la montagne et ainsi profiter de la nature. Cette immersion favorisera la sensibilisation au développement durable ;
- participer à l'opération Mon patrimoine à vélo qui consiste à organiser, dans le cadre d'un dispositif Ecole ouverte, des excursions à vélo afin d'aller à la rencontre de son patrimoine culturel ou naturel, matériel ou immatériel.

- **Stages :**

**Etat des lieux :**

- Une harmonisation des périodes de stage est déjà faite au niveau du bassin.
- Manque de connaissance des supports de stages.

**Objectifs :** Accompagner les enfants n’ayant pas de relais ou de réseaux dans la recherche de stage. Continuer à travailler sur l’harmonisation des calendriers de mise en stage par les collèges et les lycées. Travailler sur un modèle de stage variable. Proposer des colos métiers.

Les acteurs qui pourraient être mobilisés : Structure information jeunesse, les entreprises, le club des entreprises de l’Est et les associations.

**3.2.4 Mobilisation des acteurs structurants du territoire**

**Les acteurs que nous souhaitons associer au projet de la cité éducative de St-André :** Département, Région, Caisse d’allocation familiales, Agence Régionale de Santé, Lycée(s) du territoire, Etablissements d’enseignement supérieur, Centre de formation d’apprentis (CFA), Mission locale, Centre d’information et d’orientation (CIO), les différents organismes de formation, l’école de la 2<sup>ème</sup> chance, Epitech, PMI, les structures d’accueil du jeune enfant.

**Nos attentes et partenariat spécifiques que nous souhaitons développer :**

- Participation à la démarche sur le diagnostic, la mise en œuvre
- Avoir l’engagement du partenaire en ayant un interlocuteur dédié pour chaque structure.
- Participation aux différentes instances
- Portage d’une ou plusieurs actions ou valorisation d’actions
- Mutualisation des ressources (financière ou ressources humaines, coordination)

**4. PLAN D’ACTIONS ET DE FINANCEMENT**

=> Cf. tableau du Plan d’actions joint au dossier.

**5. PLAN DE COMMUNICATION en direction des partenaires et des bénéficiaires**

*Ce plan de communication vise à informer et à communiquer sur l’ensemble des actions initiées par la Cité éducative de Saint-André. Les acteurs de la Cité envisagent d’externaliser les actions de communication pour qu’elles soient visibles et lisibles auprès de tous les publics. La communication revêt d’une importance majeure pour faire vivre la Cité, sur l’ensemble du territoire de Saint-André.*

Projets	Actions	Attributions	Description	Finalités	Date
La labellisation, ses enjeux, ses objectifs et ses actions	Communication presse et réseaux sociaux,	Comité de pilotage Cité éducative	Publications presse et réseaux sociaux sur l’existence de la cité éducative de Saint-André	Visibilité des enjeux, objectifs et actions de la Cité par des canaux de diffusion numérique/papier	Août - septembre 2025

Inauguration de la Cité éducative	Réunion de lancement du projet	Comité restreint et partenaires	Signature de la convention cadre triennale de labellisation de la Cité	Visibilité de labellisation Cité éducative auprès du grand public : programmes et enjeux	Août 2025
Planification des actions	Rétroplanning des actions	Éducation nationale, Ville, partenaires	Diffusion numérique (interne) d'un calendrier / rétroplanning	Faciliter la mise en réseau (alliance éducative)	Août 2025
Cartographie des acteurs associés à la Cité éducative	Réalisation d'une carte perceptuelle de tous les acteurs engagés sur la Cité éducative (à destination des acteurs)		Une cartographie avec tous les acteurs recensés en lien avec les enjeux du territoire	Créer une véritable alliance éducative avec tous les acteurs, pour une meilleure lisibilité des interventions	Août – décembre 2025
Réseaux sociaux, reportage et sites internet → Valorisation de la Cité éducative	Existence de la Cité éducative, coconstruction avec l'ensemble des acteurs	Ville, Académie de La Réunion	Reportage « Magazine de Saint-André, Droit devant »  Réseaux sociaux  Site internet Ville, Education nationale	Information communication sur l'offre à destination des familles sur le territoire	Septembre-novembre 2025 Année 2026
Presse et médias	Valoriser les actions de la Cité	Ville, Education nationale, Préfecture	Rédaction des communiqués de presse	Informers la population des actions de la Cité éducative	
Plateformes numériques	Pronote ou autres plateformes numériques utilisées par l'Education nationale	Education nationale, Ville, Préfecture	Diffusion numérique via l'espace numérique Pronote (parents, élèves, professeurs) des informations de la Cité éducative	Informers la communauté éducative et les élèves des actions de la Cité, encourager la mobilisation de tous les publics sur les actions de la Cité éducative	2025-2026-2027

Visuels de communication	Identité de la Cité éducative	Education nationale, Ville, Préfecture	Création de différentes maquettes pour une identité commune : confection de kakémonos, beach flags, flyers etc)	Renforcer le sentiment d'appartenance à la Cité éducative
Interventions, conférences et ateliers	Interventions de la Cité éducative	Associations, partenaires, éducation nationale, Ville et Préfecture	Créer des temps de rencontres via les différentes commissions thématiques. Une journée de valorisation de l'ensemble des actions/an.	Renforcer la communication avec l'ensemble des acteurs, parties prenantes à la Cité : compréhension du champ d'intervention, réseautage, actualités de la Cité éducative.

## 6. Dispositif d'évaluation prévu dans la durée du projet

La Cité éducative de Saint-André s'accorde à utiliser l'évaluation comme un outil partagé de pilotage pour :

- Optimiser l'articulation de l'activité des différents acteurs
- Améliorer la communication et la coopération
- Élargir le partenariat
- Mesurer l'impact sur le public cible au niveau qualitatif et quantitatif

### 6.1 Que va-t-on évaluer ?

Le projet de Cité Educative dans sa globalité c'est à dire :

- La mise en œuvre des 3 objectifs nationaux, les grands principes et plus particulièrement le développement du réseau et des synergies.
- La réponse aux besoins et aux enjeux plus particuliers du territoire.
- Les actions et projets opérationnels.
- Les dynamiques partenariales et territoriales de l'action publique engagée (y compris les freins, les obstacles, les solutions)

Pour évaluer la plus-value de la Cité Educative et des actions portées sur le territoire de Saint-André pour les acteurs et ses bénéficiaires, le process d'évaluation comprendra 2 échelles :

- l'échelle territoriale : d'une classe/d'un atelier, d'une école/structure, d'un quartier, de la cité
- l'échelle temporelle : court, moyen et long terme

L'évaluation du projet global de la Cité Educative se basera à la fois sur :

- l'évaluation quantitative et qualitative de chaque action
- l'évaluation de la Cité à partir d'indicateurs validés par le comité restreint et accompagné par un cabinet extérieur

### 6.2 Mise en œuvre de l'évaluation :

- Qui évalue quoi ?

Quelle est la plus-value de la Cité Educative ? Bénéficiaires, porteurs de projet, partenaires, écoles, EPLE ? Qu'apporte la démarche aux politiques éducatives et de jeunesse et à leur mise en œuvre ?		
Qui ?	Quoi ?	Comment ?
Référent du projet (qui mène/suit directement son action)	L'action et le projet proposés et validés par le COPIL.	Par les indicateurs liés au projet indiqués dans la fiche projet complétés si besoin par d'autres éléments demandés par les chefs de projet.
Porteur de projet	L'ensemble des actions portées par sa structure.	Tableau de bord + indicateurs liés aux projets. Il s'assure de leur mise en œuvre
Les chefs de projet opérationnel (CPO) en lien avec le comité restreint et les référents Cité Educative et de projet.	Evaluation globale des actions au niveau quantitatif et qualitatif.	Tableau de bord des actions (ou et/autres outils élaborés par les chefs de projet en lien avec les porteurs de projet) complété <b>tout au long de l'année</b> . Analyse. Visites de terrain.
L'Université / Cabinet d'étude	Analyse d'impact à moyen et long termes des actions sur <b>les bénéficiaires directs</b> (ex : le jeune) <b>et indirects</b> (ex : enseignants, parents, environnement). Analyse des dynamiques en œuvre en s'appuyant sur des éléments quantitatifs et qualitatifs mais aussi sur une analyse territoriale et et scalaire (échelles de territoire : Cité – quartier-s, inter-établissements, démarches partenariales dans une structure....)	Analyses, travail en petits groupe, enquêtes basées en partie sur les éléments fournis par les cheffes de projet mais qui ne s'y limitent pas. Rencontre des bénéficiaires et partenaires.  Synthèse.
Le comité restreint	Evaluation globale des actions au niveau quantitatif et qualitatif. Vérifier l'adéquation des opérations à la feuille de route initiale de la Cité.	Rencontre les chefs de projets et le cabinet d'étude. Evaluation globale et réorientation/ajustement du programme d'actions.

### 6.3 Suivi du programme d'actions :

- ↳ **La revue de projet** assurera le suivi du programme d'action. Un bilan annuel permettra d'identifier :
  - Le niveau de réalisation des actions ;
  - Les leviers, les freins
  - Le niveau d'engagement financier
  - Des visites de terrain
- ↳ **Le tableau de bord de suivi des actions et autres les outils de mesure** (questionnaires, enquêtes...) permettront t d'avoir une vision d'ensemble des actions.

- ↳ **Les commissions thématiques** permettront de bilancer, évaluer les actions menées. Discuter des principaux indicateurs récoltés et de d'enrichir l'analyse quantitative et qualitative. Faire des préconisations.

#### **La récolte et l'analyse des données :**

Les fiches projet comportent une partie dédiée à l'évaluation. Des questionnaires pourront être diffusés pour compléter les éléments déjà recueillis. Les chefs de projet centraliseront les informations.

L'Université ou le cabinet d'étude développera des outils pour analyser et évaluer plus globalement mais aussi plus finement les impacts de la démarche. Elle proposera plusieurs outils qui lui sembleront pertinents. Des échanges entre la Cité Educative et l'Université/le cabinet d'étude seront organisés pour se mettre d'accord sur les éléments de l'évaluation, les démarches et les collaborations à mettre en œuvre.

#### **Outils d'évaluation et d'observation de la réussite scolaire :**

Bilan de fonctionnement des dispositifs d'aide dans l'ensemble des écoles maternelles élémentaires et collèges de la cité éducative: PPRE, RASED, UPE2A, Stages de réussite, PRE, APC, Devoirs faits.

1. Les indicateurs de pilotage de l'éducation prioritaire au CP, CE2, CM2, 6ème  
Acquis des élèves dans les **objectifs prioritaires** retenus par le ministère :  
*Lire, Produire des écrits, Communiquer, Agir avec méthode, Calculer, Raisonner Respecter autrui*
2. Indicateurs de pilotage des **projets d'école**
3. Les indicateurs **d'évaluation des projets de réseau**
4. Les résultats au diplôme national du brevet (DNB)
5. Résultats aux **évaluations nationales** :
  - a. Évaluations diagnostiques CP et CE1 dédoublés
  - b. Évaluations diagnostiques 6ème

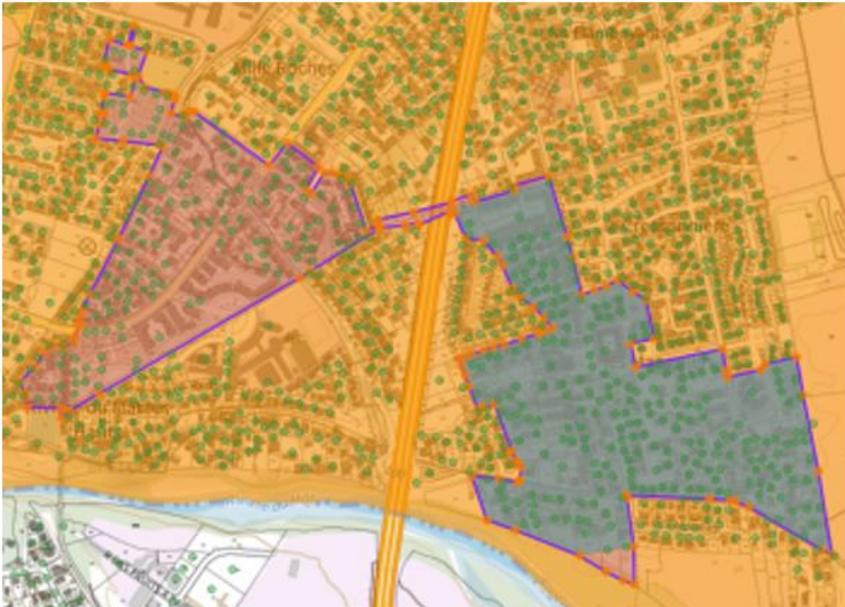
Validation des paliers 1, 2, 3 des **compétences du socle commun** des connaissances et de culture.

#### **Les indicateurs d'évaluation retenus**

Le comité restreint accompagné du cabinet extérieur d'évaluation élaborera le référentiel d'évaluation avec les critères de réussite post labellisation.

## ANNEXE 1 : Carte des QPV concernés par la Cité éducative

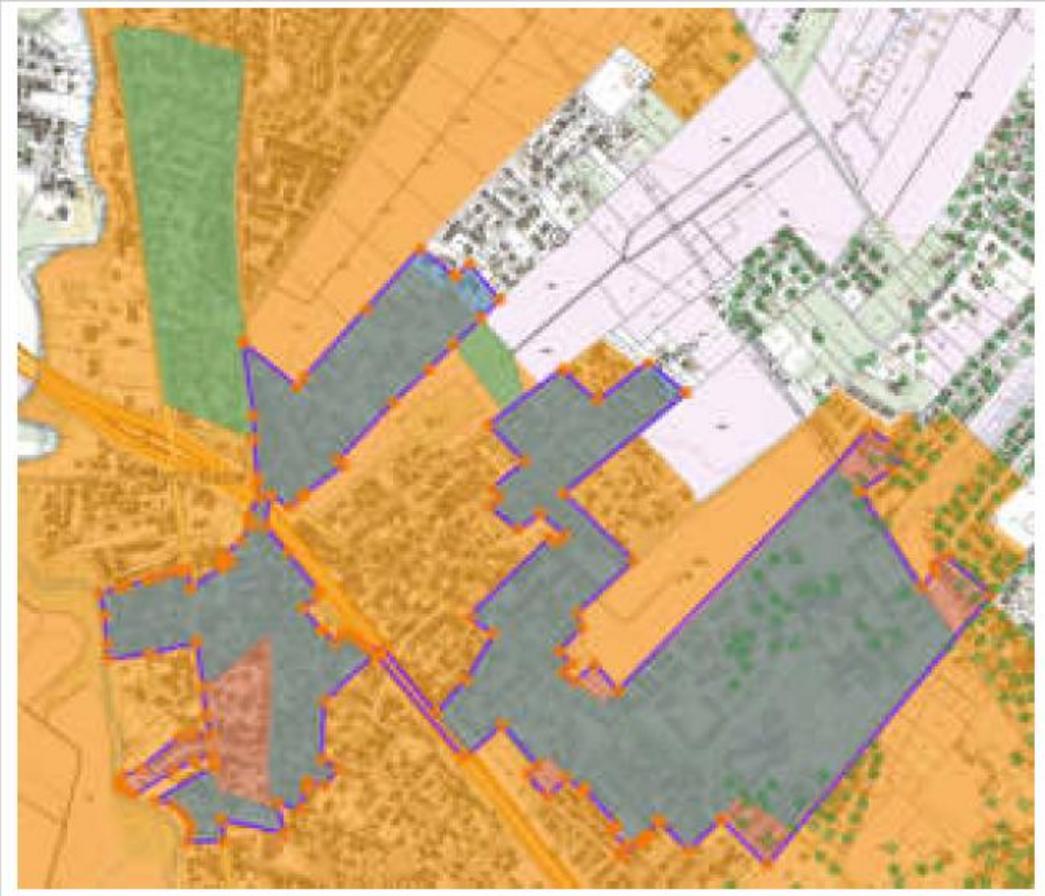
**Cartographie QPV Cressonnière-Manguier-Mille Roches (Intégration quartier Mille Roches à gauche)**



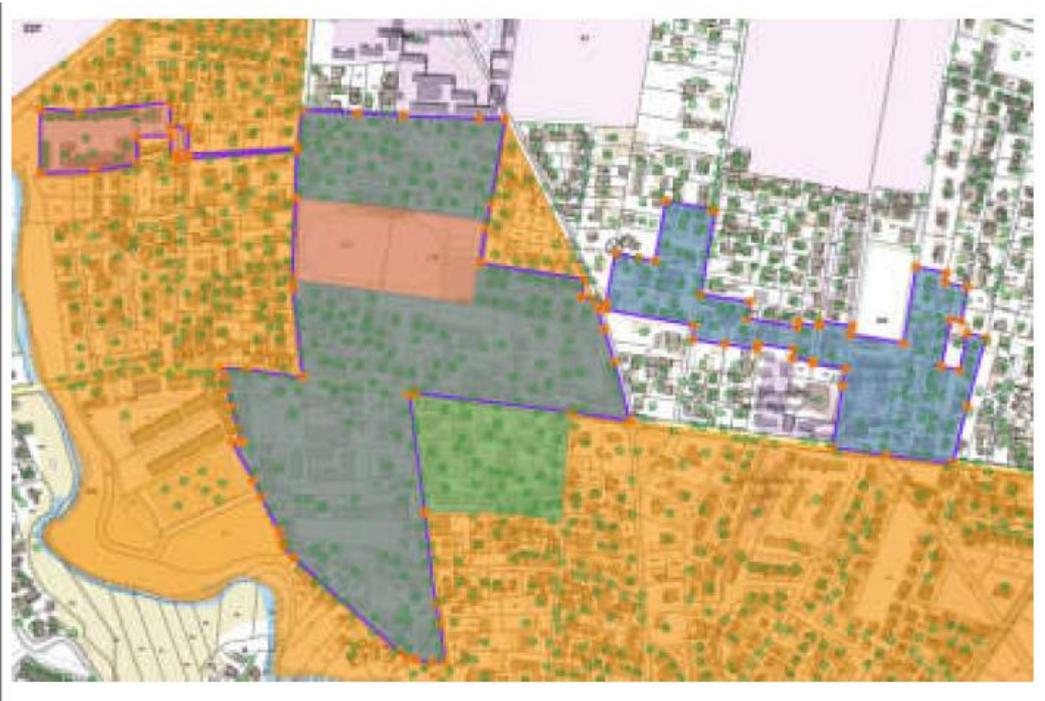
**Cartographie QPV Centre Ville (aucun changement)**



**Cartographie QPV Petit Bazar-Chemin du Centre-Fayard (en vert territoires sortants)**



**Cartographie QPV Cambuston centre (en vert territoires sortants)**



## ANNEXE 2 : Lettre de mission Chef de file



RÉGION ACADÉMIQUE  
LA RÉUNION

Le haut  
spécial  
Région

Rectorat

2024/N°

Affaire suivie par :  
Sandrine INGREMEAU- IA-DAASEN  
Mail : [ce-la-daaesen-les@ac-reunion.fr](mailto:ce-la-daaesen-les@ac-reunion.fr)  
Tel : 02 62 48 13 87  
24 Avenue Georges Brassens  
CS 71003  
97743 ST DENIS CEDEX 9

Rectorat de l'académie de La Réunion

Saint-Denis, le 22 novembre 2024

Le recteur

à

Monsieur Jean-François FONTAINE

**Objet : lettre de mission chef de file de la cité éducative de St André**

Label d'excellence, les cités éducatives sont nées de la nécessité d'intensifier les prises en charges et l'accompagnement éducatif des enfants et des jeunes, de la petite enfance jusqu'à 25 ans, sur le temps scolaire et périscolaire, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Elles ont pour objectifs principaux de promouvoir l'égalité des chances, d'améliorer le bien-être des élèves et d'encourager leur émancipation par le biais d'une grande alliance des acteurs éducatifs (parents, services de l'état, collectivités, associations, habitants ...) autour d'un projet de territoire défini et partagé par tous, et visant à mieux coordonner les dispositifs existants et à innover.

Trois grands objectifs se traduisant par de nombreuses actions pour les 0-25 ans guident l'ambition des cités éducatives dans les quartiers concernés :

- Conforter le rôle de l'école
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles.

**Monsieur Jean-François FONTAINE est nommé chef de file de la cité éducative de St André en tant que chef d'établissement du collège Mille Roches.**

La mission du chef de file de la cité éducative est essentielle pour coordonner et dynamiser les efforts éducatifs dans les quartiers prioritaires. Votre mission s'articulera autour des orientations suivantes :

### 1 / Coordination et gouvernance

Sous l'autorité du Recteur en lien avec l'IA DAASEN, vous participerez au pilotage du dispositif en vous inscrivant dans une relation de travail étroite avec les autres pilotes représentés par la Préfecture / la sous-Préfecture et la collectivité de St André.

Vous contribuerez à la définition des axes stratégiques spécifiques de la cité éducative dont vous êtes le chef de file.

Au sein de la Troika et de l'équipe projet restreinte (EPR) :

- vous serez garant de la cohérence et du déploiement des politiques nationales de l'Éducation nationale en lien avec les spécificités territoriales, les projets de réseaux et le projet stratégique académique
- vous vous attacherez, avec l'ensemble des acteurs du territoire à travailler à la réussite de tous les élèves, à la réduction des inégalités scolaires et à l'amélioration du climat de l'école

Dans la mise en œuvre du plan d'actions, vous serez attentif :

- à développer des projets sur la petite enfance, les premier et second degrés, la voie professionnelle et l'enseignement supérieur
- à trouver un équilibre entre le temps scolaire, périscolaire et de continuité éducative.

Concernant le pilotage local de la cité éducative :

- vous serez responsable de la coordination des actions entre les établissements scolaires, les écoles et les partenaires locaux
- vous vous assurerez que toutes les initiatives sont en adéquation avec les objectifs de la cité éducative.

Concernant la mobilisation des ressources :

- vous mobiliserez les moyens humains et matériels nécessaires pour mettre en œuvre le projet éducatif de la cité éducative
- vous veillerez, en concertation avec les membres de la troïka et de l'équipe projet restreinte, à une utilisation efficiente et dans l'intérêt de l'ensemble des enfants et jeunes du territoire, du fonds spécifique alloué par l'État (30 000 euros - 15 000 euros de l'ANCT / 15 000 euros de l'Éducation nationale) directement versés au collège tête de file.

2 / Développement de partenariats

- vous établirez et maintiendrez des relations avec les partenaires du territoire (chefs d'établissement, inspecteurs, directeurs, associations, partenaires sociaux et culturels etc.) pour enrichir l'offre éducative
- vous représenterez l'Institution dans les instances de pilotage et veillerez à ce que les objectifs de l'Éducation nationale soient mis en œuvre dans toutes actions développées.

3 / Évaluation et suivi

- vous évaluerez, en collaboration avec la troïka et l'équipe projet restreinte l'impact des actions menées dans le cadre de la cité éducative, en mettant en place des outils d'analyse adaptés.
- vous rendrez régulièrement compte à la gouvernance (IA DAASEN – Secrétariat Général) de l'avancement des projets, des réussites et freins rencontrés et de l'utilisation des ressources allouées.

Pour exercer cette mission, un chef de projet opérationnel sera nommé une fois la cité éducative labellisée. Ce CPO est votre relais sur le terrain pour faire vivre les actions de la cité éducative. Vous serez en lien régulier avec le CPO et il vous rendra compte régulièrement des difficultés rencontrées, de la progression des actions et aussi des réussites.

**Le recteur de région académique,  
recteur d'académie**



Rostane MEHDI

### ANNEXE 3 : Lettre de mission CPO

Objet : **Lettre de mission « chef.fe de projet opérationnel Cité éducative ».**

Vous êtes nommé.e « chef.fe de projet opérationnel de la Cité éducative de Saint-André » pour l'année 2025-2026 sous la responsabilité de l'IA-DAASEN-LES (pour le CPO Education nationale)/DGA (pour le CPO Ville) et vous exercez sous le pilotage du chef de file de la Cité éducative.

Vos missions sont les suivantes :

- Elaborer les différents dossiers, les instruire et suivre leur mise en œuvre et rendre compte.
- Superviser la déclinaison opérationnelle du plan d'action, assurer le suivi des actions conduites.
- Développer les relations avec les différents partenaires. Coordonner et animer les groupes de travail thématiques.
- Rechercher et mobiliser les partenaires.
- Contribuer à la communication : mutualiser, diffuser, valoriser les actions et les expérimentations.
- Articuler les projets portés par la Cité avec les autres politiques éducatives (enfance, jeunesse, PRE...)
- Représenter l'institution dans les instances partenariales.
- Coordonner l'élaboration des fiches projets et apporter un appui technique auprès des porteurs de projet.
- Mettre en place et renseigner des outils de suivi et d'évaluation du projet (visite sur place, réunion de bilan, tableau de bord, états d'avancement, bilan annuel (Revue de projet) et valorisation des résultats.
- Veiller au respect du calendrier et du cahier des charges de la Cité éducative.
- Promouvoir l'innovation.

Vous serez force de proposition auprès du chef de file et du comité de pilotage.

Sur le plan administratif :

- Préparer et animer les réunions des différents comités et commissions avec les pilotes (Ville, Etat, Education Nationale).
- Rédiger les comptes rendus de ces réunions et assurer leur diffusion.
- Tenir et suivre les tableaux de bord de la Cité éducative.
- Participer et assurer la gestion budgétaire de la cité (cohérence des budgets prévisionnels, versement des subventions).

Pour réaliser ces missions, vous serez sur un temps plein.

## ANNEXE 4 Principaux indicateurs scolaires EDUCATION NATIONALE

### Indicateurs des 5 collèges, 3 lycées et 2 circonscriptions (28 écoles) de Saint André

Compréhension des indicateurs autour des évaluations nationales

IPS *l'indice de positionnement social (IPS) : un indicateur très prédictif de réussite scolaire, baptisé 'indice de synergie socio-scolaire', l'importance du diplôme des parents (en particulier de la mère), les conditions matérielles de vie de l'élève, l'ambition et l'implication de parents et les pratiques culturelles à la réussite des élèves. **2 objectifs** : repérer l'origine des disparités de réussite scolaire en croisant les facteurs sociaux, économiques et culturels ; mesurer les effets de contexte social qui sont au cœur des problématiques de la sociologie de l'éducation.*

La conception des groupes de niveau	En 2022, la Depp a remplacé les 4 anciens groupes de maîtrise (insuffisante, fragile, satisfaisante et très bonne maîtrise) par 6 groupes définis comme suit :	<b>3 groupes de niveaux :</b>
	Groupe 1 : élèves dont le score est inférieur à 200 (élèves ayant les résultats les plus faibles)	<b>Bas niveaux (groupes 1 et 2),</b>
	Groupe 2 : élèves dont le score est entre 200 et 225 ;	<b>Niveaux moyens (groupes 3 et 4)</b>
	Groupe 3 : élèves dont le score est entre 225 et 250 ;	
	Groupe 4 : élèves dont le score est entre 250 et 275 ;	
	Groupe 5 : élèves dont le score est entre 275 et 300 ;	<b>Hauts niveaux (groupes 5 et 6).</b>
Groupe 6 : élèves dont le score est supérieur ou égal à 300 (élèves ayant les résultats les plus élevés).		

*Le groupe 3 de l'échelle est considéré comme le niveau à partir duquel les élèves commencent à être capables d'utiliser leurs compétences dans le contexte de leur entrée en classe de sixième*

## COLLEGES

	5 collèges en Education prioritaire dont 2 REP+	ACADEMIE /BASSIN	CLG C MORIN	CLG M ROCHES	CLG J BEDIER	CLG T FAYARD	CLG CM CAMBUSTON
	IPS 2022 (IPS collèges national 106,5)	85/77	77	74	73	74	77
	EFFECTIF		730	1030	637	658	611
Moyens	nombre heures enseignement par élève	1,21/1,25	1,24	1,28	1,15	1,22	1,33
	nombre élèves par division	24,6/23,7	24,3	22	25,5	24	22

Contexte	PCS défavorisées	57/67	67	70 (SEGPA 91)	71	77	64
	BOURSIERS (3 taux CLG)	51/62	63	64	63	74	53
Résultats	TX DNB serie G/ BAC		72	83	86	72	77
	TX ACCES 6ème 3 <sup>ème</sup>	75/71	95	90	93	88	93
	Note écrit PCS FAVORISEES /DEFAVORISEES		13,9/8,8	11,9/7,7	14,7/9,5	14,5/7,9	14,8/9,3
	% élèves ayant les notes DNB inf à 10 écrit		57	67	52	64	37
	Nb moyen de points au socle commun		268	318	305	280	296
	Evaluations nationales						
	score moyen 6e Français		231	231	233	220	238
	score moyen 6e Maths		222	215	217	208	220
	score moyen 4e Français		225	211	227	204	223
	score moyen 4e Maths		216	206	217	200	215
Parcours	TX retard 1 an en 6 <sup>e</sup>	6/5	9	10	8	6	10
	TX passage en 2GT des PCS défavorisées	43/43	41	42	50	37	48
	TX passage en 2PRO des PCS défavorisées	32/35	44	31	34	52	37
	TX passage 3eme vers 2GT	55/51	49	53	53	44	55
	TX passage 3eme vers 2PRO	27/31	39	26	34	47	33
	TX passage 3eme vers CAP	10/13	10	18	9	7	9
	devenir 3ème fin de 2GT vers 1e Général		60	52	65	52	54
	devenir 3ème fin de 2GT vers 1e Techno		30	35	29	41	37
	devenir 3ème fin de 2PRO vers 1PRO		77	91	84	91	94
	devenir 3ème fin de 1CAP vers 2CAP		87	86	78	90	80

**Principaux indicateurs scolaires :**

- Les tendances des résultats évaluations nationales (6ème, 4ème) en Français Maths et Fluence
  - Français : 6e : de 46 à 83% (fragiles + à besoins)
  - Maths : 6e : de 50 à 78 % (fragiles + à besoins)
  - Français : 4e : 70% (fragiles + à besoins)
  - Maths : 4e : 83 % (fragiles + à besoins)
  - Tx d'élèves de 6ème avec un score inférieur à 120 mots en FLUENCE = 62%
  - Fluence 4e : 67 % (fragiles + à besoins)
- Cordées de la réussite/autres dispositifs d'excellence (nombre de cordées/autre dispositif, type, nombre d'élèves concernés, etc.)
  - Cordées de la réussite : 5 cordées ( ingénieurs, lycées GT, lycée pro, universités, IRTS );
  - Section bilingue Espagnol et Allemand en 6e. Section sportive football.

- 1 section Badminton: 27 élèves
- 1 classe cadets de la sécurité : 26 élèves
- cordée ingénieur INSA LYON lycée BEL AIR
- classe orchestre
- classes conventionnées handball
- classe défense

3. Climat scolaire (absentéisme, santé mentale/physique, citoyenneté , NAH, le type de risques rencontrés par les élèves / adultes au quotidien, etc.)

- Absentéisme élèves : supérieur à 7%
- Climat apaisé grâce aux alliances éducatives : équipe vie scolaire ++ , une équipe médico-sociale ++ travail avec associations de quartier

( qui ont des permanences dans l'établissement) ++ .Travail étroit avec la police de proximité.

- Types de risques rencontrés par les élèves : mineurs délaissés ou isolés sans responsables légaux, violence intra-familiales.

4. Parentalité (Taux de présence des parents aux élections CA, aux rencontres parents profs, dans les dispositifs café des parents, aux autres activités diverses, besoins exprimés des parents, etc)

- Taux de participation des parents aux élections CA : 20.34 %
- Taux de participation des parents aux instances : 100 %
- aux rencontres parents-profs : environ 50 %, ce qui a conduit à la mise en place de conseils intermédiaires personnalisés pour les élèves les plus en difficulté.
- Café des parents : 1 café des parents mensuel : une vingtaine de participants.

Principales préoccupations éducatives et pédagogiques :

- Concentration de la difficulté scolaire à l'entrée en 6ème liée en partie au refus de la SEGPA par les parents à l'entrée en 6ème et en partie insuffisance de places en SEGPA
- Arrivées fréquentes d'élèves de la zone Océan Indien
- De nombreux élèves ne maîtrisant pas le français (français langue seconde, élèves allophones).
- Illectronisme
- Des cas de mineurs isolés (absence des parents sur le territoire)
- Familles vulnérables, grande pauvreté,
- Problématiques sociales et violences intra-familiales
- Aide à la parentalité et présence des parents au collège (22% de parents présents aux élections, moins de 30 % de parents présents aux rencontres parents professeurs)
- Absentéisme : 12 à 15%
- Lecture : + de 70% d'élèves petits lecteurs (moins de 90 mots à la minute)
- Remédiation et soutien scolaire : beaucoup d'élèves en 6e en grande difficulté dans les apprentissages
- Santé mentale et physique : harcèlement, mal être, addiction,
- Sécurité routière : vélo, trottinette (formation, matériel, code de la route, trottoirs, équipements ...).
- Socialisation face aux incivilités
- Besoins de prise en charges d'élèves BEP
- Besoins de prise en charge par des professionnels de soin : médecin scolaire, ergothérapeutes, orthophonistes
- Suivi santé et social des élèves
- Besoins de partenariat sur les mesures de responsabilisation (exclusions d'élèves)

## LYCEES

	2 LEGT et 1 LP	LYCEE S GARRIGA	LYCEE M GANDHI	LP J PERRIN
	<b>IPS 2022</b>	92 (STS 74)	90	71
	<b>EFFECTIF</b>	1156 (avec BTS CPES)	950 (BTS)	1083 (BTS)
Moyens	<b>nombre heures enseignement par élève</b>	1,24	1,24	1,88
	<b>nombre élèves par division</b>	33	34	24
Contexte	<b>PCS défavorisées</b>	48	48	76
	<b>BOURSIERS (6 échelons au lycée)</b>	50	51	75
Résultats	<b>TX BAC/BTS ou voie PRO BAC/CAP/BTS</b>	95/75	89/50	76/74/70
	<b>LYCEE = tx d'emploi à 6 mois</b>	29		16
	<b>niveau scolaire 2GT FR/MATHS</b>	11,1	10,6	6,5
	<b>Note écrit PCS FAVORISEES /DEFAVORISEES</b>	12,6/9,8	12,2/9,8	7,8/6,4
	<b>score moyen 2GT ou PRO Français</b>	252	255	202
	<b>score moyen 2GT ou PRO Maths</b>	233	230	185
Parcours	<b>TX retard 1 an en 2GT ou PRO</b>	3	4	12
	<b>% en retard d'un an et plus en terminale GT</b>	5	11	23
	<b>devenir fin de 2GT /PRO vers 1e Général/ 1PRO</b>	62	56	93
	<b>devenir fin de 1CAP vers 2CAP</b>			91
	<b>devenir fin de 2GT vers 1e Techno</b>	34	34	
	<b>devenir fin de 2GT vers voie PRO</b>	1	1	
	<b>orientation Tx passage Tale G vers université</b>	53	70	
	<b>orientation Tale G vers CPGE</b>	14	3	
	<b>orientation Tale G vers STS IUT</b>	7	8	
	<b>orientation Tale T/PRO vers université</b>	21	25	15
	<b>orientation Tale T/PRO vers CPGE</b>	1	0	0
	<b>orientation Tale T / PRO vers STS IUT</b>	40	48	43

### Principaux indicateurs scolaires du Lycée :

· Les tendances des résultats évaluations nationales (2nde) en Français Maths :

1. Score moyen Français : 252.3/348
2. Score moyen Maths : 253.6/348

· Cordées de la réussite/autres dispositifs d'excellence (nombre de cordées/autre dispositif, type, nombre d'élèves concernés, etc.) :

1. 3 cordées, voie technologique et général selon profil, 1ere et terminale  
Sciences de l'Ingénieur/STI2D et Eco-gestion
2. ateliers sciences po par convention CEP
3. Promotion de l'égalité filles/garçons dans l'accès des filles aux études Scientifiques
4. Bachibac

· Climat scolaire (absentéisme, santé mentale/physique, citoyenneté, NAH, le type de risques rencontrés par les élèves / adultes au quotidien, etc.)/

1. Absentéisme : 7% à 19%
2. Risques rencontrés : santé mentale des élèves, addictions, phobies scolaires
3. Citoyenneté et NAH : actions d'engagement, projets NEFLE

Parentalité (Taux de présence des parents aux élections CA, aux rencontres parents profs, dans les dispositifs café des parents,

aux autres activités diverses, besoins exprimés des parents, etc)

1. Taux présence parents aux élections : 13% à 16%
2. Taux de présence réunions de rentrée : 25% à 30%
3. Taux de présence conseils de classes : 2/3
4. Taux présence aux rencontres parents/profs : 25% à 30%
5. Taux de présence café des parents : de 5% à 10%

Principales préoccupations éducatives et pédagogiques

- Nombre croissant de situations problématiques d'absentéisme signalées
- Niveau scolaire des élèves particulièrement en lecture et de façon globale
- Suivi santé et social des élèves
- Accès à la santé pour les étudiants
- Le transport scolaire pour les étudiants
- Les stratégies d'évitement des familles / élèves/ étudiants sur certains établissements

## **ECOLES**

	28 Ecoles dans 2 CIRCONSCRIPTIONS	CIRCO ST ANDRE	CIRCO STE SUZANNE
	<b>IPS 2022</b>	66 à 88	77 à 79
	<b>EFFECTIF</b>	7035	4733
Moyens	niveau pré élémentaire (cycle1) nbre élèves par division	20,5	moins de 21
	niveau élémentaire (CP à CM2) nbre élèves par division	18,5	19,5
Contexte	PCS défavorisées	de 48 à 79	de 64 à 68
Résultats	<b>Evaluation CP maîtrise satisfaisante</b>		
	tx élèves niveau satisfaisant comprendre des mots à l'oral	45	50
	tx élèves niveau satisfaisant connaître nom et son des lettres	76	75
	tx élèves niveau satisfaisant manipuler des syllabes	73	79
	tx élèves niveau satisfaisant écrire nombres entiers	86	88
	tx élèves niveau satisfaisant résoudre des problèmes	45	48
	<b>Evaluation CE1 maîtrise satisfaisante</b>		
	tx élèves niveau satisfaisant comprendre des mots à l'oral	moins de 50	60
	tx élèves niveau satisfaisant lire à voix haute un texte	56	55
	tx élèves niveau satisfaisant écrire des mots	67	72
	tx élèves niveau satisfaisant écrire des nombres entiers	65	70
	tx élèves niveau satisfaisant résoudre des problèmes	22	30
	tx élèves niveau satisfaisant calculer mentalement	moins de 66	71
	score moyen en Maths	227	238
	score moyen en Français	240	225
Parcours	<b>TX retard en CM2 2023</b>	7	7
	<b>devenir fin CM2 élèves préorientés SEGPA</b>	2% à 3%	4,5

#### Principales préoccupations éducatives et pédagogiques

- Besoins importants dans les apprentissages des élèves, particulièrement en lecture et de façon globale
- Besoins de prise en charges d'élèves BEP
- Besoins de prise en charge par des professionnels de soin : médecin scolaire, ergothérapeutes, orthophonistes,
- Suivi santé et social des élèves

## ANNEXE 5 : Process Evaluation

### Définition

Pas un jugement  
de valeur !

L'évaluation est un **processus ponctuel** visant à **juger de la valeur** d'une action publique **du point de vue de ses résultats**.

Juger, c'est se former une  
opinion basée sur des faits liés à  
un projet

Pour cela, l'évaluation :

- Interroge les critères de jugement explicités, énoncés au départ
- S'appuie sur des faits, des opinions, des données qui sont recoupées...
- En réponse à des questions explicites, **en particulier sur les liens de causalité,**

**mais aussi le pourquoi et le comment,**

L'évaluation prend en compte les **différents intérêts en présence** et recueille la **diversité des points de vue pertinents** sur l'action évaluée, qu'ils émanent d'acteurs, d'experts ou de toute autre personne concernée.

Charte de l'évaluation de la Société Française de l'Evaluation (SFE)

2

### Un rapport utile pour les parties prenantes

**Des informations crédibles** en se posant les questions suivantes :

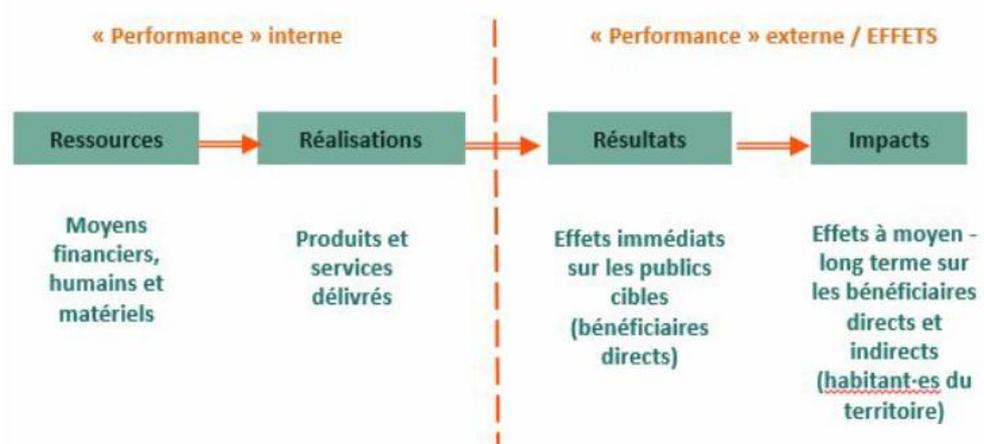
- Qu'a-t-on fait ?
- Fallait-il le faire ?
- A-t-on bien fait ? Comment faire mieux ?

**Des informations appropriables pour :**

- rendre compte des résultats / des effets de l'intervention,
- favoriser l'apprentissage (ce qui a marché, ce qui n'a pas marché et pourquoi),
- aider à la décision : modifier, poursuivre ou arrêter.

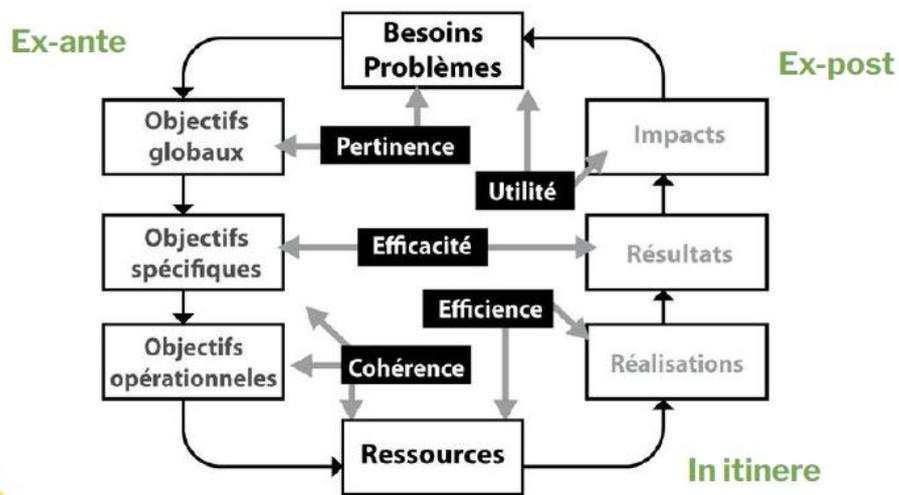
3

## Pour juger de la valeur d'une action publique



Source : Quadrant Conseil

## Evaluation et cycle de l'action publique



Source : Open Edition Journals

## Déroulé d'une évaluation

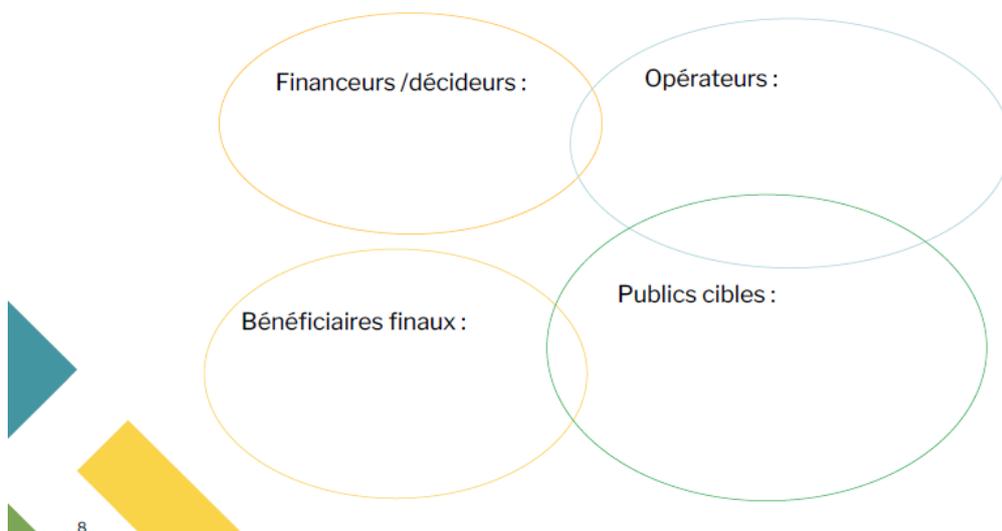


## La posture évaluative

**Est-ce que la situation des personnes s'améliore ? Pour quelle raisons ?**  
Quel est le rôle de [nom programme], est-ce la bonne solution ?  
Comment s'articule-t-il avec les autres dispositifs ?

- **Être attentif à « ce qui compte »** (... et qui n'est pas toujours compté) => normes, croyances, objectifs, indicateurs...
- **Être attentif au cadre et à la focale** => Que met-on dans le champ, qu'est-ce qui reste dehors ? Qui dit ce qu'il faut mettre dans le champ et pourquoi ?
- **Quels critères de succès ?** C'est un succès si ? (On sort des familles d'habitats indignes, on redynamise les quartiers, on facilite l'accès à la propriété des ménages? => Pas les mêmes critères, pas les mêmes conclusions...
- **Penser à l'impact et au changement visé**
- **S'appuyer sur des données empiriques**

## Les acteurs concernés



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION



COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024

DCM241218\_027

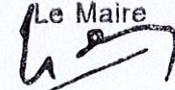
LABELLISATION CITE EDUCATIVE

Le Maire de Saint André certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 19.12.2024

Que la convocation a été faite le 12.12.2024

Le nombre de membre en exercice étant de 45 :

Présent :	33
Représentés :	5
Absents :	7
Total des votes :	38

  
Le Maire  
  
Joé BEDIER

L'an deux mille vingt quatre, le dix huit décembre le conseil municipal de SAINT-ANDRÉ s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur BEDIER Joé, Monsieur PEQUIN Jean-Marc, Monsieur RAMASSAMY Laurent, Monsieur CONSTANT Jean-Paul, Madame SOUPOU Alexa, Monsieur RAMIN Jean Yannick, Monsieur PAPAYA Laurent, Monsieur GOURAMA Jean-Pierre, Monsieur GRONDIN Jimmy, Madame VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, Madame SABABADY Marie Josette, Madame GRONDIN Migline, Madame CERVEAUX Adélaïde, Monsieur MAZEAU Michel, Madame ALAMELE Maryse Brigitte, Monsieur MOUTAMA RAMAYE Alain, Monsieur PERRIER Charles, Monsieur PARVEDY Georges, Madame LARIVIERE Marie, Monsieur SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, Madame BALBINE Valérie Larissa, Madame POINY-TOPLAN Stéphanie, Madame PERMACAONDIN Isabelle, Madame BENOIT Sabrina, Monsieur SAÏD Moussa, Madame PERIANIN-CARPIN Audrey, Madame RAMIN Odile, Madame PAYET BEN HAMIDA Viviane, Monsieur FENELON Jean Claude, Monsieur SOUPRAMANIEN Stéphane, Monsieur SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, Madame LATCHOUMY Rosange, Monsieur BARBE Ludovic

**ETAIENT REPRESENTES :**

Madame CEVAMY Primilla, Madame PAYET Catherine Anne, Madame MANGAR RAZEBASSIA Jimmye, Madame PRAUD Elodie, Madame CHANE-TO Marie Lise

**ETAIENT ABSENTS :**

Monsieur MAILLOT Serge René, Madame DIJOUX Sabrina, Monsieur VIRAPOULLE Jean-Marie, Madame NAUD CARPANIN Marie Hélène, Monsieur SINAMA Sydney

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Audrey PERIANIN-CARPIN a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER

## DCM241218\_027 - LABELLISATION CITE EDUCATIVE

- *Vu le Code Général des collectivités territoriales,*

En date du 06 juin 2024, le conseil municipal a acté le lancement des travaux de préfiguration du dispositif Cité Éducative.

Pour rappel, le label « Cité Éducative » mise en place sous l'impulsion du Ministère de l'Éducation Nationale est destinée à favoriser la réussite des élèves dans certains territoires en réunissant les acteurs locaux (écoles, associations, services publics, entreprises, collectivités locales) dans la construction d'une offre éducative globale pour les élèves, de la maternelle à l'université et également des jeunes actifs de moins de 25 ans .

Après avoir procédé à un diagnostic partagé des besoins, le projet de cité éducative de Saint André concernera 14 000 jeunes de la commune et au titre de son périmètre d'intervention intégrera l'ensemble des établissements scolaires de la Ville avec comme chef de file le collège Mille Roches. Ont ainsi étaient posés les enjeux :

- ① Le jeune Saint Andréen acteur de ses apprentissages, engagés et persévérant dans son parcours,
- ① Santé et bien-être des jeunes de Saint André
- ① Consolider la coopération éducative pour la réussite du jeune Saint Andréen
- ① Un citoyen éclairé, impliqué et acteur de son devenir

Ainsi, 52 actions définies en comité de suivi, technique par l'éducation nationale, l'Etat et la Commune ont été retenues pour un budget annuel de 565 000€ ventilé comme suit :

- ① Etat : 400 000€
- ① Fonds de cité 15 000€
- ① Commune : 150 000 €

Soit une enveloppe globale de 1 695 000€ sur les années 2025, 2026, 2027

Au-delà du « fonds de la cité éducative » d'autres financements publics seront mobilisés par le chef de projet opérationnel.

Il est important de souligner l'impact attendu :

- ① Une meilleure réussite scolaire des élèves grâce à un suivi renforcé et un environnement éducatif plus riche.
- ① Un renforcement de la cohésion sociale au sein des quartiers, en impliquant les habitants et les acteurs locaux dans le projet éducatif.
- ① Un développement des compétences et de la motivation des élèves, préparant ainsi leur avenir professionnel.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Article 1 :**

- D'approuver le projet cité éducative ;

**Article 2 :**

- D'autoriser Monsieur le Maire à effectuer à la demande de labellisation et de signer les documents y afférents ;

**Article 3 :**

- D'autoriser Monsieur le Maire à mobiliser les moyens nécessaires à sa mise en œuvre ;

**Article 4 :**

- D'approuver le déploiement des actions inscrites au dispositif cité éducative ;

**Article 5 :**

- D'engager les moyens nécessaires à la mise en œuvre des actions.

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme  
Saint-André le 23 DEC. 2024

Le Maire  
  
Joé BEDIER

